

INSA

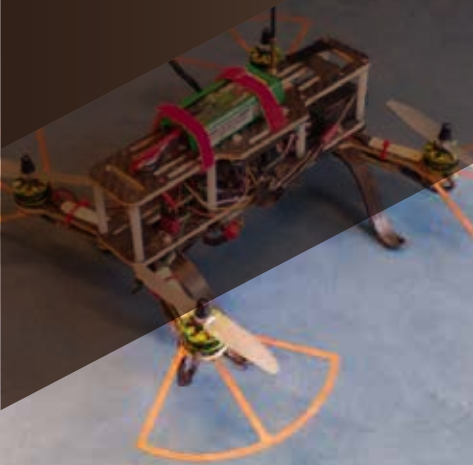
INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
STRASBOURG

OUI JE SOUTIENS L'INSA STRASBOURG, JE LUI VERSE MA TAXE D'APPRENTISSAGE

N° UAI 067 0190T

Habilitation: Hors quota catégorie B

2017-2018



OUI

JE SOUTIENS L'INSA STRASBOURG, JE LUI VERSE MA TAXE D'APPRENTISSAGE

NOS INVESTISSEMENTS 2017 GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE



Pile à combustible (spécialité génie climatique et énergétique)



Robot collaboratif (spécialité mécatronique)



Projet étudiant trackeur solaire (spécialité génie électrique)



Traceur (département architecture)



Fraiseuse verticale (spécialité génie mécanique)



Masque de réalité virtuelle (spécialité topographie)



Soudeuse ultrason (spécialité plasturgie)



Sécurisation des presses (spécialité génie civil)

LA TAXE D'APPRENTISSAGE, POURQUOI ?

La taxe d'apprentissage est une ressource indispensable au développement et au rayonnement de l'école. Elle contribue à maintenir et améliorer le niveau de formation, en phase avec les besoins du monde professionnel.

- > vous apparaîtrez comme partenaire pour les élèves chaque fois que vous déposez une offre sur notre portail stage et premier emploi ;
- > vos demandes de stages, offres d'emploi, partenariats seront traitées en priorité.

ENTREPRISES, AVEC VOTRE AIDE L'INSA STRASBOURG POURRA :

- > proposer de nouvelles formations d'ingénieurs toujours plus proches des attentes du monde professionnel ;
- > faire évoluer sa pédagogie et y inclure les dernières technologies ;
- > innover.

EN NOUS VERSANT LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

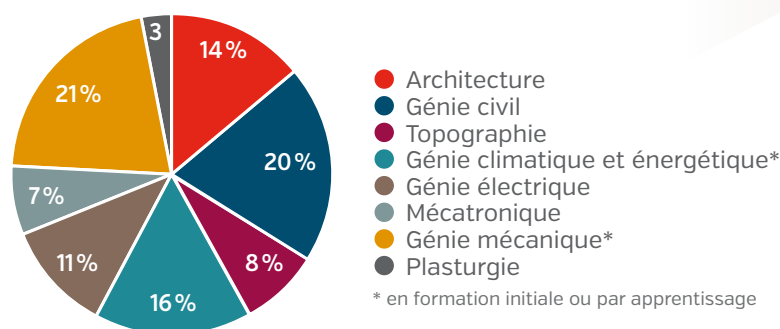
- > vous apparaîtrez sur l'intranet et sur un panneau d'affichage dans l'école comme partenaire taxe d'apprentissage ;
- > vous apparaîtrez sur internet comme partenaire taxe d'apprentissage pour les grands contributeurs (> 3 000 €) et vous profiterez de notre programme de reconnaissance « Grands partenaires » : journée thématique (industrie, énergie, BTP...), journée grands partenaires, simulation d'entretien, journée recrutement...

EXEMPLES DE PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2018

- > Découpeuse numérique (département architecture)
- > Dalle d'essais (spécialité génie civil)
- > Scanner à différence de phase (spécialité topographie)
- > Système de climatisation (spécialité génie climatique et énergétique)
- > Wattmètre vectoriel et oscilloscopes (spécialité génie électrique)
- > Robot collaboratif (spécialité mécatronique)
- > Micro tronçonneuse pour préparation échantillons (spécialité mécanique)
- > Tapis de convoyage pour presse à injection (spécialité plasturgie)

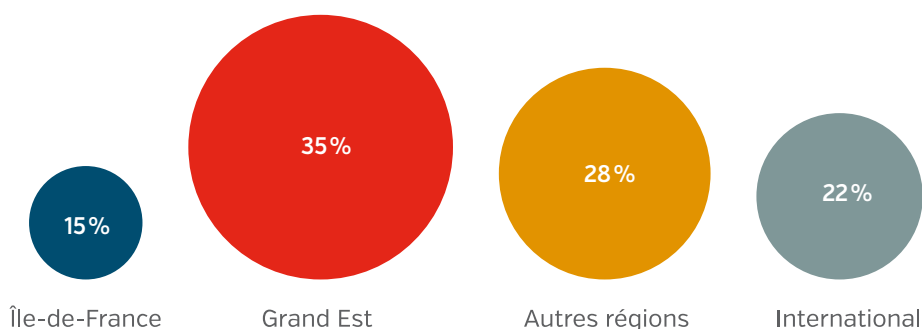
NOUS FORMONS VOS INGÉNIEUR·E·S ET ARCHITECTES DE DEMAIN DANS LES SPÉCIALITÉS :

RÉPARTITION PAR SPÉCIALITÉS DES DIPLÔMÉ·E·S PROMOTION 2016



INSERTION GÉOGRAPHIQUE DES DIPLÔMÉ·E·S PROMOTION 2016

[source : Enquête 1^{er} emploi 2017, promotion 2016]



NOUS ACCOMPAGNONS VOS COLLABORATEURS TOUT AU LONG DE LEUR VIE PROFESSIONNELLE GRÂCE À NOS FORMATIONS CONTINUES :

- > Mastère spécialisé Éco-conseiller;
- > Des formations de courte et moyenne durée, inter ou intra entreprises;
- > VAE (Validation des acquis de l'expérience).

NOS PLATEFORMES DE FORMATION ET DE R&D :

- > Architecture et construction;
- > Topographie;
- > Génie civil;
- > Climatherm;
- > Génie électrique;
- > Mécanique;
- > Science des matériaux et ingénierie des surfaces (SMIS);
- > Innovation et ingénierie (FAB LAB);
- > Physique et vibrations.

EN CHIFFRES

95,5 %
de taux de placement*

* Nombre d'ingénieurs en activité par rapport à la population disponible sur le marché de l'emploi (enquête CGE)

0,8 mois
durée moyenne
de recherche d'emploi

62 %
des ingénieurs
trouvent un emploi
avant d'être diplômé
dont

87 %
en moins de 2 mois

22 %
des jeunes diplômés trouvent
leur premier emploi
à l'étranger

100 %
des étudiants effectuent
un séjour à l'étranger
pendant leur formation

Nous accueillons

35 %
de boursiers

TAXE D'APPRENTISSAGE : MODE D'EMPLOI

- > Rapprochez-vous d'un organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA).
- > L'INSA Strasbourg peut percevoir la taxe d'apprentissage en hors quota ou barème, au titre des cadres catégorie B. Cette taxe peut également faire l'objet d'une dotation en nature (matériels ou matériaux destinés aux enseignements pédagogiques et plateformes de formation).
- > Le versement de la taxe d'apprentissage s'effectue par l'intermédiaire de l'organisme collecteur de votre choix. Nous vous remercions de préciser à votre OCTA la part de taxe que vous réservez à l'INSA Strasbourg en indiquant le n° UAI suivant: 067 0190T et en nous en informant par mail à insa.entreprises@insa-strasbourg.fr

VOS CONTACTS INSA ENTREPRISES

Philippe Leroy

Directeur INSA entreprises

Tél.: 33 [0] 3 88 14 47 89

philippe.leroy@insa-strasbourg.fr

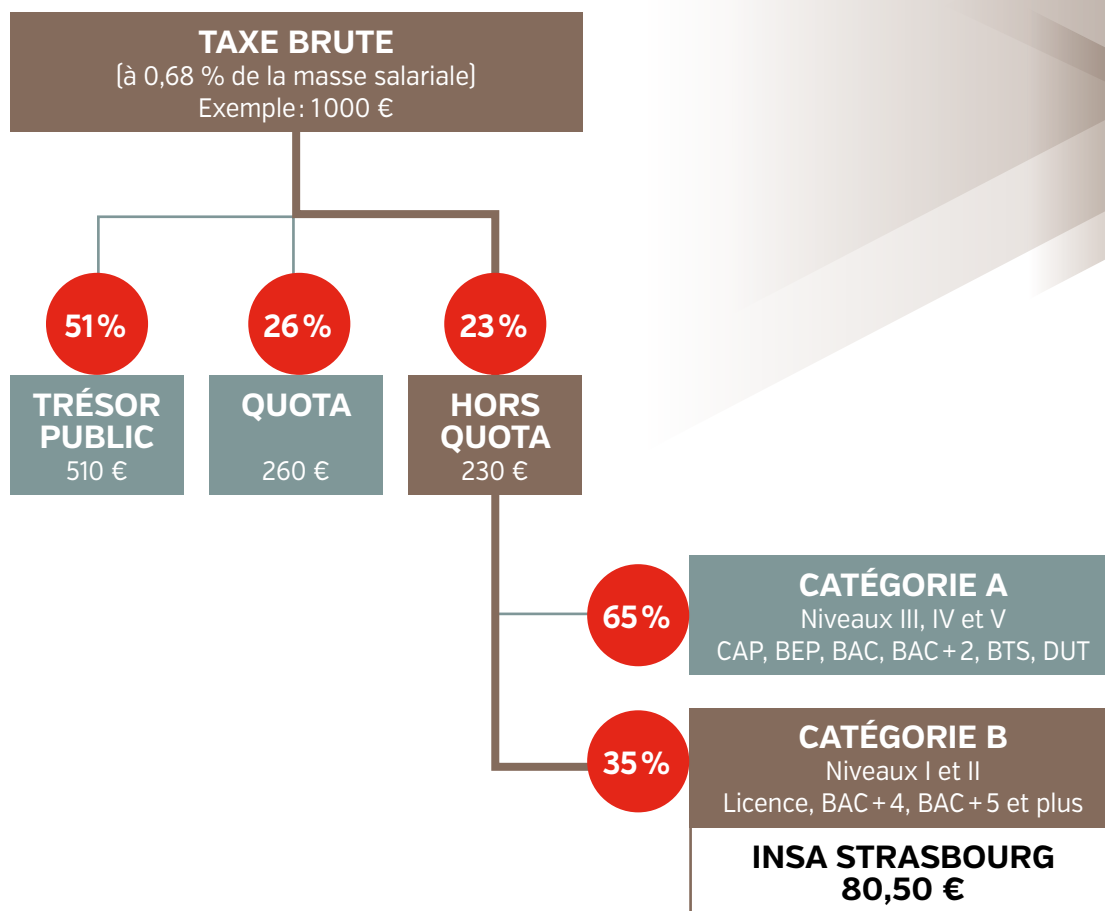
Catherine Merk-Emont

Responsable insertion professionnelle

Contact taxe d'apprentissage

Tél.: 33 [0] 3 88 14 47 79

catherine.merk-emont@insa-strasbourg.fr



INSA Strasbourg

24 boulevard de la Victoire

67084 Strasbourg Cedex

Tél. +33 [0] 3 88 14 47 00

Fax +33 [0] 3 88 14 49 10

insa.entreprises@insa-strasbourg.fr

www.insa-strasbourg.fr
rubrique **Entreprises**